



RAPPORT DE GESTION

PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021

(Période de trois mois close le 30 septembre 2020)

Le 11 novembre 2020

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois close le 30 septembre 2020, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice clos le 30 juin 2020.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société au premier trimestre de l'exercice 2021 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 11 novembre 2020. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent la capacité des régions dans lesquelles la Société exerce ses activités de gérer et de faire face aux répercussions du COVID-19, l'incidence des mesures prises par ces régions pour contrôler la diffusion du COVID-19 sur les activités de la Société et les implications économiques et financières du COVID-19 pour la Société.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue

de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 28 septembre 2020 figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que le COVID-19 était une pandémie mondiale. Les gouvernements ont réagi à l'épidémie du COVID-19 en mettant en œuvre des mesures d'urgence pour minimiser la propagation de la maladie, y compris la fermeture temporaire d'entreprises jugées non essentielles. Ces mesures ont causé d'importantes perturbations économiques, ainsi que la volatilité des marchés boursiers, des prix des produits de base et des taux de change.

Les activités d'Orbit Garant ont été considérablement touchées par ces mesures à compter de la fin de son troisième trimestre de l'exercice 2020 (« T3 2020 »), alors qu'un certain nombre de projets de forage ont été suspendus ou reportés. Au Québec, en raison de l'ordonnance du gouvernement provincial visant à réduire au minimum les activités commerciales non essentielles, les activités de la Société ont été suspendues du 24 mars 2020 au 20 avril 2020, date à laquelle elle a été autorisée à reprendre de façon graduelle et supervisée. De plus, l'activité de forage sur certains projets dans le territoire du Nunavut et en Ontario a été temporairement réduite ou suspendue. Les opérations de forage d'Orbit Grant à l'international ont également été affectées, soit en raison des restrictions gouvernementales, soit des décisions des clients de réduire ou de retarder certains projets dans cet environnement difficile.

Orbit Garant considère que la santé et la sécurité de son personnel, de ses clients, de ses fournisseurs et des collectivités dans lesquelles elle opère est une priorité absolue. La Société a mis en œuvre des mesures de précaution en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble de ses activités, fondées sur les recommandations ou les directives, émises par les autorités de santé publique et les gouvernements des diverses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités.

La direction a pris plusieurs mesures pour atténuer l'impact économique du COVID-19 sur ses activités et ses opérations. Pour assurer qu'Orbit Garant a la capacité continue de s'acquitter de ses obligations financières et contractuelles, la Société: i) a fait une demande de subventions gouvernementales et d'aides mises à sa disposition par divers gouvernements en réponse au COVID-19 ii) a retravaillé sa structure de coûts et reporté les dépenses non essentielles iii) a pris des dispositions avec Exportation et développement Canada (« EDC ») afin de suspendre temporairement les paiements de principal et intérêts sur ses dettes de EDC jusqu'en octobre 2020 (voir la note 16 dans les états financiers de l'exercice 2020) et iv) a pris des dispositions avec la Banque Nationale du Canada (« Banque Nationale ») pour modifier les clauses restrictives de sa facilité de crédit principale (la « Facilité de crédit »). La Société estime qu'à la suite de ces mesures, elle continuera de respecter ses obligations en vertu de ses accords de dette et disposer de ressources suffisantes afin de poursuivre ses activités.

Sur le plan opérationnel, la Société a entrepris plusieurs initiatives pour réduire les coûts et gérer sa position de liquidité au cours de la période actuelle de réduction des activités de forage. Il s'agit notamment d'une réduction des achats d'articles en stock et d'un programme visant à réduire progressivement les niveaux globaux des stocks. Il est important de noter que ces mesures ont été mises en œuvre sans affecter la capacité de la Société à accélérer ses activités. De plus, à compter du 1^{er} avril 2020 jusqu'au 30 septembre 2020, la direction et les administrateurs d'Orbit Garant ont accepté une réduction temporaire de 15 % de leur rémunération afin de soutenir la Société.

Au cours de son premier trimestre de l'exercice 2021 (« T1 2021 »), Orbit Garant a enregistré un avantage lié à la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (« SSUC »). La Société a enregistré des prestations de soutien financier de 2,6 M\$, duquel 2,4 M\$ a été reconnu comme une réduction du coût des produits tirés de contrats et de 0,2 M\$ reconnu comme une réduction des dépenses générales et administratives.

L'impact à long terme du COVID-19 est inconnu. Bien que la direction soit encouragée à voir les gouvernements provinciaux et fédéral du Canada et les gouvernements de diverses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités, d'ouvrir graduellement leurs économies, on ne sait pas si et quand l'activité de forage de la Société atteindra les niveaux d'avant la pandémie. La direction continuera de surveiller attentivement la situation. Dans le cadre de son plan de continuité des activités, Orbit Garant continue de gérer sa structure de coûts variables et ses liquidités pour soutenir son niveau réduit d'exploitation au cours de cette période, ainsi que la réduction des dépenses en immobilisations tout en maintenant la souplesse nécessaire pour reprendre ses opérations normales au fur et à mesure que davantage de restrictions liées à la COVID-19 sont levées, que les projets de forage clients sont repris ou accélérés et que les conditions économiques générales s'améliorent.

SOMMAIRE AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021

- Les produits se sont établis à 35,6 M\$, comparativement à 43,3 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2020 (« T1 2020 »)
- La marge brute de 24,6 %, comparativement à 16,0 % au T1 2020
- La marge brute ajustée¹⁾ (excluant la dotation aux amortissements) de 31,3 %, comparativement à 21,3 % au T1 2020
- Le BAIIA¹⁾ s'est établi à 8,4 M\$, comparativement à 5,1 M\$ au T1 2020
- Un bénéfice net de 3,5 M\$ a été inscrit, comparativement à un bénéfice net de 1,1 M\$ au T1 2020
- Au total, 351 373 mètres ont été forés, comparativement aux 387 424 mètres forés au cours du T1 2020.

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 231 appareils de forage et environ 1 100 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Libéria et au Ghana. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca (Nevada), aux États-Unis; à Santiago au Chili; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; et à Takoradi au Ghana, pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication verticalement intégrées. La Société fabrique des appareils de forage, de l'équipement et des matériaux de forage personnalisés que la Société utilisent dans ses opérations. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2020 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 46 % du total des produits de la Société, comparativement à 50 % au T1 2020.

- Environ 76 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 24 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 70 % et 30 % des produits de la Société.
- Environ 75 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, en comparaison de 83 % au T1 2020. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 88 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 12 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de diverses réclamations qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La direction estime que des provisions adéquates ont été constituées dans les comptes, le cas échéant. Bien qu'il ne soit pas possible d'estimer l'ampleur des coûts potentiels résultant de divers réclamations, le cas échéant, la direction estime que la résolution finale de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

En juin 2020, une réclamation d'une institution financière (le «Requérant») pour dommages et intérêts contre une filiale de la Société d'un montant de 843,7 millions de francs ouest-africains (« XOF ») (2,02 M\$) a été confirmée par un tribunal du Burkina Faso. Cette réclamation concerne un montant de 8,6 millions XOF (0,02 M\$) dû par la filiale de la Société à un fournisseur, qui était redevable au Requérant. La Société conteste vigoureusement cette réclamation et a fait un appel de la décision. Sur la base d'un avis juridique, la direction estime que la réclamation est non fondée et qu'elle aura gain de cause lors de l'appel.

En août 2020, un montant de 266,8 millions XOF (0,63 M\$) a dû être déposé dans un compte de trésorerie soumis à restrictions par l'institution financière de la Société au Burkina Faso à la demande du Requérant. Le Requérant a également menacé de saisir certains actifs commerciaux de la filiale de la Société afin de satisfaire sa réclamation. Bien que la direction espère avoir gain de cause à l'appel, en septembre 2020 la Société a prélevé sur sa Facilité de crédit et déposé des liquidités d'un montant de 576,8 millions XOF (1,38 M\$) auprès de son institution financière au Burkina Faso, afin d'éviter la saisie de certains de ses actifs et empêcher toute perturbation des activités de la Société et de sa filiale, en attendant la résolution de l'appel de la Société. En octobre 2020, ces montants ont été déposés dans un compte de trésorerie soumis à restrictions pour un total de 843,7 million XOF (2,02 M\$) en trésorerie soumise à restrictions. La direction prévoit récupérer ces montants déposés au moment où elle obtiendra gain de cause à l'appel ou plus tôt si certaines conditions sont remplies.

Néanmoins, étant donné que la réclamation initiale a été confirmée par un tribunal, la Société a comptabilisé une provision de 871,5 million XOF (2,03 M\$) au quatrième trimestre de l'exercice 2020 (« T4 2020 ») pour cette réclamation et des frais juridiques connexes. Cette provision a été augmentée à 2,08 M\$ au 30 septembre 2020. Si et quand les faits et les circonstances changent (y compris si la Société obtient gain de cause à son appel), le passif comptabilisé sera révisé dans la période au cours de laquelle le changement survient.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir le chef de file parmi les sociétés de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation et d'exploration minière en bonne santé

- financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») au Chili et l'acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. (« PPI ») au Burkina;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur aux parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières aux services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) des métaux, et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des juniors) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Le prix de l'or a considérablement augmenté au cours des 12 derniers mois, le prix au comptant atteignant un niveau record d'environ 2 075 \$US l'once en août 2020. Au moment du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 865 \$US l'once, ce qui représente une augmentation d'environ 28 % par rapport à l'année précédente et une augmentation d'environ 78 % par rapport à son plus bas niveau de prix sur cinq ans à la fin de 2015.

Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande aux produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Les prix au comptant de l'aluminium, du cuivre, du nickel et le zinc sont supérieurs à ceux d'il y a 12 mois, et le prix au comptant du plomb est

inférieur à celui d'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 2,65 \$US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 3,13 \$US la livre, soit une augmentation de 18 %. Les prix au comptant du cuivre et du nickel sont actuellement au-dessus des points médians de leurs fourchettes respectives de prix sur cinq ans, les prix au comptant de l'aluminium et du plomb se situent actuellement plus bas des points médians de leurs fourchettes respectives de prix sur cinq ans et le prix au comptant du zinc se situe actuellement près du milieu de sa fourchette de prix de cinq ans.

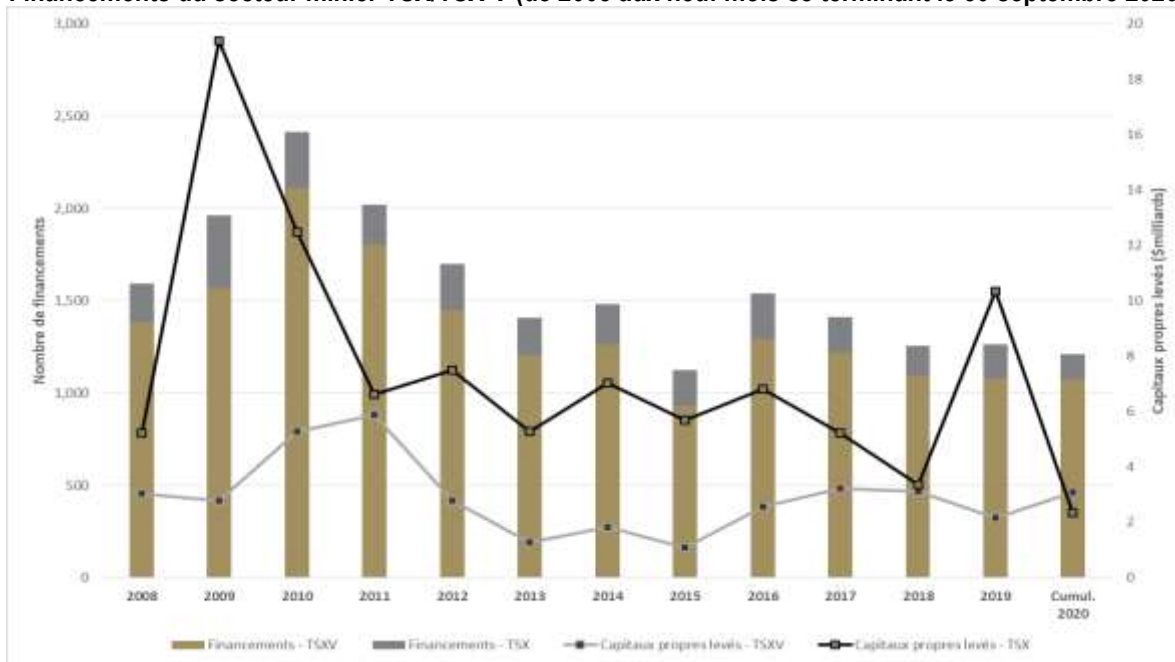
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 120 \$US la tonne, comparativement à environ 83 \$US la tonne il y a un an. Le prix au comptant du minerai de fer se situe actuellement proche d'un sommet de cinq ans à près de 130 \$US la tonne.

Intervenants du marché

Le secteur minier a commencé à se remettre d'un ralentissement prolongé au début de 2016. Les prix des métaux ont augmenté, ce qui a conduit à une hausse des valorisations des capitaux propres miniers et à une augmentation de l'activité de financement. Alors que le secteur minier dans son ensemble est actuellement dans une position plus forte par rapport au début de la reprise, la performance des actions des sociétés minières aurifères a surpassé les sociétés de métaux de base au cours des 12 derniers mois alors que le prix de l'or a augmenté à des niveaux records. Au cours des 12 derniers mois (du 8 novembre 2019 au 10 novembre 2020), l'indice mondial de l'or S&P/TSX a augmenté d'environ 45 % tandis que l'indice mondial des métaux de base de la S&P/TSX a augmenté d'environ 7 % au cours de la même période. En mars 2020, les prix des métaux de base ont fortement baissé, la pandémie COVID-19 ayant eu un impact négatif sur l'économie mondiale. Toutefois, les prix se sont par la suite redressés à partir de ces creux.

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (de 2008 aux neuf mois se terminant le 30 septembre 2020)



L'activité de financement minier sur les marchés financiers canadiens a été plus forte au cours des neuf premiers mois civils de 2020 comparativement à la même période en 2019. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont réalisé 1 212 financements au cours des neuf premiers mois de 2020, ce qui a permis de recueillir des capitaux propres cumulatifs de 5,5 milliards de dollars. Durant la même période de 2019, les sociétés ont complété 904 financements et recueilli 3,5 milliards de capitaux propres. Le nombre total de financements miniers réalisés au cours des neuf premiers mois de 2020 à la Bourse de Toronto et à la TSX-V était également plus élevé que les périodes comparables de 2018 et de 2017, mais le montant total des capitaux propres levés était similaire. Il y a eu 915 financements miniers qui ont permis de lever 5,2 milliards de dollars de capitaux propres au cours des neuf premiers mois de 2018, et 1 046 financements miniers qui ont permis de lever 5,7 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2017, selon le Groupe TMX.

Un rapport de « S&P Global Market Intelligence Metals and Mining Research » (octobre 2020) indique que le financement minier mondial aux petites entreprises et les sociétés intermédiaires s'est élevé à 1 milliard de dollars US en juin, juillet et août 2020. Toutefois, l'activité a ralenti en septembre 2020, les petites sociétés minières et les intermédiaires ayant levé un montant cumulatif de 881 M\$ US, soit une baisse de 41 % par rapport au mois précédent.

À compter de mars 2020, l'activité mondiale d'exploration minière a considérablement diminué en raison des restrictions gouvernementales qui ont été mises en œuvre pour réduire la propagation du COVID-19. Toutefois, l'activité a rebondi par la suite. D'après le S&P Global Market Intelligence Metals and Mining Research (octobre 2020), les résultats des forages ont été communiqués à partir de 269 projets en septembre 2020, soit une augmentation de 36 % comparativement aux 198 projets du mois précédent. De ceux-ci, 269 projets, un nombre record de 207 étaient des projets aurifères. Les résultats ont été rapportés de seulement 152 projets en mars 2020, le niveau mensuel le plus bas de l'année.

Selon l'analyse préliminaire de « S&P Global Market Intelligence Metals and Mining Research » (octobre 2020), les budgets mondiaux d'exploration des métaux non ferreux sont estimés à 8,7 milliards \$US en 2020, soit une baisse de 11 % par rapport à 9,8 milliards \$US en 2019. S&P est « prudemment optimiste » quant aux budgets pour 2021, notant des prix élevés de l'or et du cuivre et un soutien plus fort des marchés boursiers par rapport aux niveaux de 2019.

SURVOL DE LA PERFORMANCE

Résultats d'exploitation du premier trimestre clos le 30 septembre 2020

PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2021 1 ^{er} trimestre	Exercice 2020 1 ^{er} trimestre	Variation en 2021 par rapport à 2020
Produits *	35,6	43,3	(7,7)
Bénéfice brut *	8,7	6,9	1,8
Marge brute (%)	24,6	16,0	8,6
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	31,3	21,3	10,0
Bénéfice net *	3,5	1,1	2,4
Bénéfice net par action ordinaire - de base (\$)	0,09	0,03	0,06
- dilué(e) (\$)	0,09	0,03	0,06
BAIIA * ²⁾	8,4	5,1	3,3
Mètres forés	351 373	387 424	(36 051)

¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

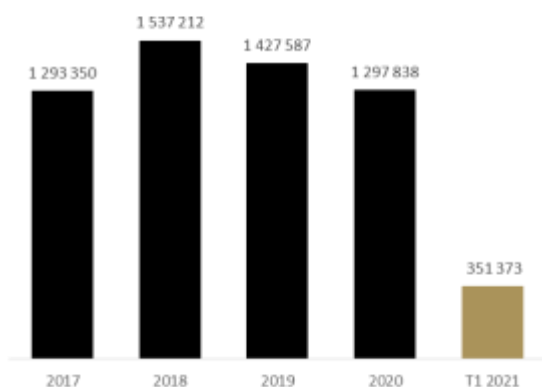
²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

À compter de la mi-mars 2020, les activités de la Société ont été affectées négativement par la pandémie de COVID-19, car l'activité sur certains projets a été réduite, tandis que certains projets ont été suspendus. La pandémie a eu un impact sur toutes les régions dans lesquelles la Société exerce ses activités. Au Québec, toutes les activités de forage ont été suspendues entre le 24 mars 2020 et le 20 avril 2020 en raison de l'ordonnance du gouvernement provincial visant à réduire au minimum les activités commerciales non essentielles. De plus, l'activité de forage sur certains projets dans le territoire du Nunavut, en Ontario, et les activités à l'international de la Société ont été réduites ou temporairement suspendues. Les activités de forage au Canada ont repris progressivement durant le T4 2020 et le T1 2021, mais n'ont pas atteint les niveaux d'avant la pandémie. Les opérations de forage d'Orbit Garant à l'international continuent de faire face à des restrictions accrues liées au COVID-19 comparativement au Canada, et la Société prévoit que la reprise ou l'accélération des ses projets de forage seront retardés comparativement à ses projets au Canada.

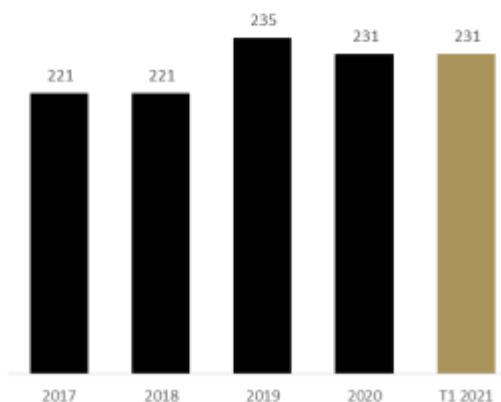
Au cours du T1 2021, Orbit Garant a foré 351 373 mètres, comparativement à 387 424 mètres forés au cours du T1 2020. Les produits moyens par mètre foré de la Société au T1 2021 se sont établis à 100,51 \$, comparativement à 109,93 \$ au T1 2020. La diminution des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à une proportion moindre des activités de forage spécialisé qui sont facturées à un prix supérieur au forage traditionnel. La Société a enregistré 2,6 M\$ liés à la SSUC au T1 2021, dont 2,4 M\$ ont été reconnus comme une réduction du coût des produits tirés de contrats et 0,2 M\$ comme une réduction des frais généraux et administratifs (aucune au T1 2020).

La Société avait 231 appareils de forage au 30 septembre 2020 comparativement à 234 appareils de forage à la fin du T1 2020. Présentement, Orbit Garant a 43 appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle de surveillance informatisée.

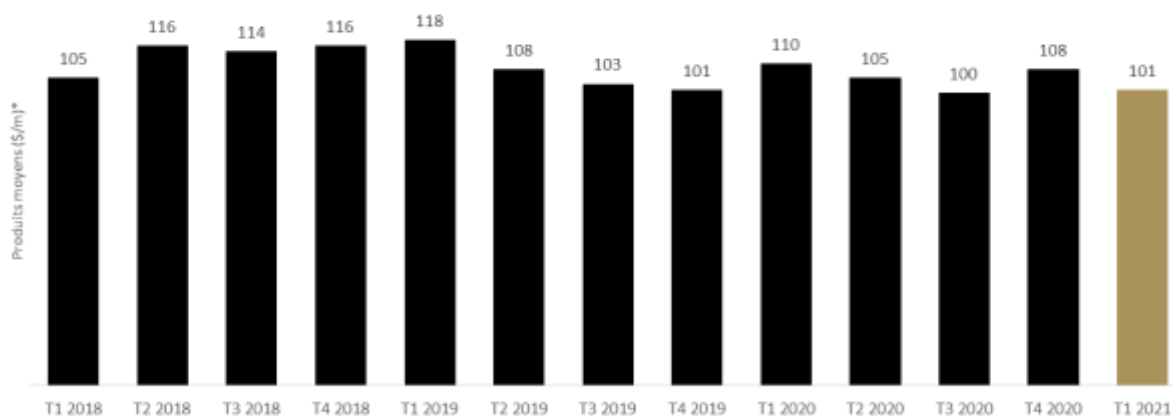
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



* Nombres arrondis au dollar près.

ANALYSE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

Produits tirés de contrats

Les produits au T1 2021 se sont établis à 35,6 M\$, comparativement à 43,3 M\$ inscrits au trimestre clos le 30 septembre 2020 (« T1 2020 »). La baisse des produits est principalement attribuable à une diminution mondiale des activités de forage due à l'impact de la pandémie de COVID-19.

Les produits au Canada ont totalisé 31,4 M\$ au T1 2021, comparativement à 35,4 M\$ au T1 2020, reflétant l'impact négatif de la pandémie sur les activités de forage. Les opérations de forage d'Orbit Garant ont progressivement augmenté au cours de la seconde moitié du T4 2020 et tout au long du T1 2021, mais les taux d'utilisations des foreuses n'ont pas atteint les niveaux d'avant la pandémie.

Les produits à l'international ont baissé pour se chiffrer à 4,2 M\$ au T1 2021, comparativement à 7,9 M\$ inscrits au T1 2020. La baisse des produits à l'international est principalement attribuable à la diminution des activités de forage dans chacun des marchés à l'international de la Société en raison de la pandémie,

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut au T1 2021 s'est chiffré à 8,7 M\$, ce qui représente une hausse de 1,8 M\$ comparativement à celui de 6,9 M\$, dégagés au T1 2020. La marge brute s'est établie à 24,6 % au T1 2021, comparativement à 16,0 % au T1 2020. Une dotation aux amortissements totalisant 2,4 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats au T1 2021, comparativement à 2,3 M\$ au T1 2020. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, était de 31,3 % au T1 2021, comparativement à une marge brute ajustée de 21,3 % au T1 2020. Au T1 2021 le coût des produits des contrats a été réduit de 2,4 M\$ au T1 2021 en raison du soutien financier de la SSUC, ce qui a eu une incidence positive sur le bénéfice brut, la marge brute et la marge brute ajustée, qui a été contrebalancé en partie par une réduction des activités de forage attribuable à l'impact de la pandémie.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3,2 M\$ (ce qui représente 9,1 % des produits) au T1 2021, comparativement à 4,4 M\$ (ce qui représente 10,1 % des produits) au T1 2020. Les frais généraux et administratifs de la Société au T1 2021 reflètent une réduction de 0,2 M\$ résultant de la SSUC et des mesures d'économies mises en œuvre suivant le début de la pandémie.

Résultats d'exploitation

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 6,3 M\$ au T1 2021, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 3,7 M\$ au T1 2020.

Le bénéfice d'exploitation liée au forage au Canada s'est établi à 7,9 M\$, au T1 2021, comparativement à 5,3 M\$ au T1 2020. L'écart positif reflète le soutien financier de 2,4 M\$ qu'Orbit Garant a enregistré de la SSUC et les initiatives de la Société visant à réduire les coûts suivant le début de la pandémie du COVID-19.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 1,6 M\$, comparativement à une perte d'exploitation similaire de 1,6 M\$ inscrit au T1 2020. La perte d'exploitation au T1 2021 est attribuable à l'impact de la pandémie tel que discuté ci-dessus.

(Gain) perte de change

Le gain de change a été de 0,1 M\$ au T1 2021, comparativement à une perte de change de 0,2 M\$ au T1 2020.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA s'est chiffré à 8,4 M\$ au T1 2021, comparativement à 5,1 M\$ au T1 2020. Le BAIIA au T1 2021 comprend un soutien financier de 2,6 M\$ que la Société a enregistré de la SSUC.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,6 M\$ au T1 2021, comparativement à 0,7 M\$ au T1 2020.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le revenu s'est élevé à 1,5 M\$ au T1 2021, comparativement à 0,6 M\$ au T1 2020.

Bénéfice net

Au T1 2021, la Société a inscrit un bénéfice net de 3,5 M\$, ou 0,09 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 1,1 M\$, ou 0,03 \$ par action, au T1 2020. L'augmentation du bénéfice net reflète l'amélioration des marges brutes, des mesures de réduction des coûts et les 2,6 M\$ enregistrés de la SSUC, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse des activités de forage en raison de la pandémie.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2021	Exercice 2020				Exercice 2019			
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	
Produits tirés de contrats *	35,6	20,2	36,0	38,3	43,3	44,4	37,4	33,7	
Bénéfice brut ¹⁾ *	8,7	2,3	1,3	2,4	6,9	4,7	3,1	2,9	
Marge brute (%)	24,6	11,5	3,5	6,3	16,0	10,6	8,2	8,6	
(Perte nette) résultat net *	3,5	(2,7)	(3,4)	(2,4)	1,1	(0,8)	(1,4)	(1,7)	
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	0,09	(0,08)	(0,09)	(0,06)	0,03	(0,02)	(0,04)	(0,04)
	- dilué(e)	0,09	(0,08)	(0,09)	(0,06)	0,03	(0,02)	(0,04)	(0,04)

¹⁾ Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 7,8 M\$ au T1 2021, comparativement à 5,1 M\$ au T1 2020.

La diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 5,2 M\$ au T1 2021, comparativement à une diminution de 2,6 M\$ au T1 2020. La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation au T1 2021 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Un montant de 5,1 M\$ lié à l'augmentation des débiteurs et charges payées d'avance; et
- un montant de 1,4 M\$ lié à la diminution des créditeurs; facteurs partiellement contrebalancés par
- un montant de 1,3 M\$ lié à une diminution des stocks.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 0,4 M\$ au T1 2021, comparativement à 2,0 M\$ au T1 2020. Au cours du T1 2021, 0,6 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ce qui a été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 0,2 M\$ sur la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours du T1 2020, 2,0 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T1 2021, les activités de financement de la Société ont entraîné une réduction de 2,2 M\$ de la dette à long terme et des obligations locatives, comparativement à une augmentation de 2,4 M\$ au cours du T1 2020.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des opérations et des emprunts dans le cadre d'une facilité de crédit (la « **Facilité de crédit** ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (« **Banque Nationale** »). Le 12 décembre 2018, la Société et la Banque Nationale ont conclu une troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée à l'égard de la Facilité de crédit et, le 28 juin 2019, la Société et la Banque Nationale ont conclu une modification à la troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée. Conformément à la troisième Facilité de

crédit modifiée et réitérée, telle qu'amendée, la Facilité de crédit se compose d'une Facilité de crédit renouvelable de 35,0 M\$ et d'une Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garantie par l'EDC. La durée actuelle de la Facilité de crédit expire le 2 novembre 2021. D'autres modifications ont été effectuées à la Facilité de Crédit modifiée et réitérée en mars et juin 2020, afin de modifier certaines clauses restrictives de nature financière applicable au T4 2020 et les trimestres futurs.

La Société a remboursé un montant net de 2,1 M\$ au cours du T1 2021 sur sa Facilité de crédit, comparativement à un prélèvement de 3,3 M\$ au T1 2020. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de crédit, y compris 1,0 M\$ US (1,3 M\$) prélevé sur la Facilité de crédit de 5,0 M\$ US et la tranche à court terme s'élevait à 26,6 M\$ au 30 septembre 2020, comparativement à 28,7 M\$ au 30 juin 2020.

Au 30 septembre 2020, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 56,8 M\$ comparativement à 52,1 M\$ au 30 juin 2020. Les besoins de la Société en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Au 30 septembre 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de crédit et à la convention de prêt de EDC.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de crédit. Au 30 septembre 2020, la Société avait prélevé 26,6 M\$ sur sa Facilité de crédit (28,7 M\$ au 30 juin 2020).

La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »)

La Facilité de crédit modifiée et réitérée comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et des modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir ou conclure des instruments ou contrats dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Facilité de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer. De plus, la Facilité de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2021.

Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec Exportation et développement Canada (la « **Convention de prêt EDC** » pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5,15 M\$ US au financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de PPI qui a été conclue le 11 octobre 2018. La Société devait initialement rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs à compter de mai 2019, échéant en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt EDC sont garanties par une hypothèque de troisième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. Le 21 janvier 2019, un prélèvement initial de 2,575 M\$ US a été utilisé pour réduire le montant prélevé sur la Facilité de crédit de la Société. Le 9 octobre 2019, Orbit Garant a

prélevé un montant de 3,4 M\$ (2,575 M\$ US) afin de financer le paiement final dans le cadre de l'acquisition de certains actifs de PPI. Le 23 avril 2020, la Société et EDC ont pris des dispositions pour qu'entre autres, tous les paiements en capital et les intérêts en vertu des prêts avec EDC soient reportés au 16 octobre 2020 et donc les termes de ces prêts ont été prolongés de six mois. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de prêt EDC, y compris la tranche à court terme, était de 5,8 M\$ au 30 septembre 2020 (5,9 M\$ au 30 juin 2020).

En mai 2020, Orbit Garant Chile S.A. une filiale en propriété exclusive de la Société, a obtenu deux prêts totalisant CLP\$1 000 millions (environ 1,7 M\$) de Banco ScotiaBank. Les prêts portent des intérêts à un taux de 3,5 % par an, ont une durée de 36 mois et sont garantis à 70 % par le gouvernement chilien dans le cadre d'un programme gouvernemental en réponse à COVID-19. Les prêts n'ont pas de remboursements de capital pendant les six premiers mois et les intérêts courus sur cette période seront payables sur le premier versement.

Orbit Garant estime être en mesure de respecter ses modalités de paiement en vertu de ses accords de dettes et qu'elle disposera de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités commerciales.

TITRES EN CIRCULATION AU 11 NOVEMBRE 2020

Nombre d'actions ordinaires	37 021 756
Nombre d'options	3 224 000
Après dilution	40 245 756

Le 1^{er} octobre 2020, la Société a émis 75 000 options à un prix d'exercice de 0,93 \$ par action.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., (« Dynamitage »), une société dans laquelle un administrateur a une participation.

Au cours des périodes de trois mois closes le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2019, la Société a conclu les transactions suivantes avec Dynamitage et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

*(en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 30 septembre 2020	Période de 3 mois close le 30 septembre 2019
Produits*	6	14
Charges*	37	38

Au 30 septembre 2020, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (montant négligeable au 30 juin 2020).

Toutes ces transactions entre parties liées ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants

se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

* (en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 30 septembre 2020	Période de 3 mois close le 30 septembre 2019
Salaires et honoraires *	250	505
Rémunération fondée sur des actions *	-	-
Total *	250	505

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 6 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2020. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2020.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 11 novembre 2020.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes inter sociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Révision de la situation financière du 30 juin 2020

La société a identifié une erreur non significative liée au classement de certains biens. Les chiffres comparatifs ont été révisés dans les présents états financiers pour présenter des équipements de 0,7 M\$ et une dette à long terme de 0,6 M\$ qui étaient auparavant déclarés comme immobilisations corporelles et dette à long terme, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives, respectivement, au 30 juin 2020. Ce reclassement n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Amendements à IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié la définition d'une entreprise (Amendements à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*) visant à résoudre les difficultés qui surviennent lorsqu'une entité détermine si elle a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. Les entreprises doivent appliquer les modifications au plus tard à la date d'ouverture de leur premier exercice commençant le 1^{er} janvier 2020 ou après cette date. Le 1^{er} juillet 2020, la Société a adopté les modifications d'IFRS 3 de manière prospective. Les amendements n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par

conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2020	Trimestre clos le 30 septembre 2019
Bénéfice net de la période	3,5	1,1
Ajouter :		
Charges financières	0,6	0,7
Charge d'impôt sur le résultat	1,5	0,6
Dotation aux amortissements	2,8	2,7
BAIIA	8,4	5,1

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2020	Trimestre clos le 30 septembre 2019
Produits tirés de contrats	35,6	43,3
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	26,9	36,4
Moins l'amortissement	(2,4)	(2,3)
Charges directes	24,5	34,1
Bénéfice brut ajusté	11,1	9,2
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	31,3	21,3

¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 28 septembre 2020, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

COVID-19

Les activités, les opérations et la situation financière de la Société pourraient être gravement affectées par l'apparition d'épidémies ou de pandémies ou d'autres crises sanitaires, y compris COVID-19.

COVID-19 a eu des répercussions négatives pour la Société et ses clients durant la seconde partie de l'exercice 2020 et le premier trimestre de l'exercice 2021, et la propagation de l'infection pourrait continuer d'avoir des répercussions sur les clients, les fournisseurs, les commerçants et autres partenaires et avoir une incidence importante sur les activités, les opérations et la situation financière de la Société. La mesure à laquelle le COVID-19 aura une incidence sur les activités de la Société, y compris ses opérations et le marché de ses titres, dépendra de l'évolution future qui est très incertaine et ne peuvent pas être prédits au moment, et incluront la durée, la gravité et la portée de l'éclosion et les mesures prises pour contenir ou traiter l'éclosion du COVID-19. En particulier, la propagation continue du COVID-19 ou la résurgence des infections dans les régions qui ont déjà maîtrisé la pandémie pourraient entraîner un ralentissement ou une suspension temporaire des opérations, ou une réimposition de restrictions sur le fonctionnement des services non essentiels.

Les risques aux activités de la Société comprennent, sans limitation, le risque de rupture des contrats importants et des ententes avec les clients, la santé des employés, la productivité du personnel, l'augmentation des primes d'assurance, les limitations des déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel de l'industrie, des mesures restrictives prolongées mises en place pour contrôler une éclosion de maladie contagieuse ou autres développements défavorables à la santé publique au Canada ou sur l'un des marchés dans lesquels la Société exerce ses activités et autres facteurs qui dépendront des développements futurs au-delà du contrôle de la Société, qui peuvent avoir un effet important et négatif sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Rien ne garantit que la Société ne verra pas la productivité de sa main-d'œuvre diminuer ou que la Société n'entraînera pas une augmentation des coûts médicaux ou des primes d'assurance en raison de ces risques pour la santé. Dans les circonstances, la Société ou ses clients, fournisseurs et autres partenaires peuvent être forcés de déclarer la force majeure sur certains contrats. De plus, la pandémie du coronavirus pourrait nuire aux économies et aux marchés financiers mondiaux, ce qui pourrait avoir un ralentissement économique qui pourrait avoir un effet négatif sur la demande de services de forage, les perspectives de la Société et sa capacité d'atteindre ses objectifs. La Société continue de surveiller la situation et l'impact que le COVID-19 pourrait avoir sur ses activités.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 11 novembre 2020, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 25 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette

capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Orbit Garant continu de surveiller les conditions du marché dans le secteur minier et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur ses activités. Alors qu'Orbit Garant intensifie ses activités au Canada, les activités internationales de la Société continuent de faire face à des restrictions accrues. On ne sait pas à l'heure actuelle si ou quand l'activité de forage d'Orbit Garant atteindra les niveaux d'avant la pandémie.

Bien que les conditions du marché puissent fluctuer à court terme, la direction estime que les perspectives à long terme au forage dans l'industrie minière sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable à long terme, à mesure que les réserves des mines existantes s'épuisent. Étant donné que le prix de l'or est actuellement proche d'un niveau record et que la baisse des réserves présente un défi majeur dans l'ensemble de l'industrie, de nombreuses sociétés minières seront incitées à accroître les dépenses d'exploration et de développement pour des projets aurifères. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 76 % de son chiffre d'affaires de projets liés à l'or.

Pour l'exercice 2020 Orbit Garant a tiré environ 79 % de ses produits de ses activités canadiennes. Selon les prévisions de l'Intelligence mondiale sur les marchés (S&P Global Market Intelligence), le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde où la production devrait augmenter considérablement au cours des cinq prochaines années. À ce titre, la Société est bien placée pour profiter des perspectives positives au secteur de l'exploitation aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières opérant au Canada est la valeur actuelle plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,77 \$ US.

La direction estime que le ralentissement économique mondial actuel causé par le COVID-19 pourrait avoir un impact négatif supplémentaire sur la demande de métaux de base, y compris le cuivre. Toutefois, la direction est encouragée par le récent rebond du prix du cuivre, qui a augmenté d'environ 49 % par rapport à son creux de 2,10 \$US la livre en mars 2020. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves de cuivre nécessite une augmentation de l'activité d'exploration du cuivre au cours des prochaines années.

Les activités internationales d'Orbit Garant offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base, ainsi qu'un accès accru à des activités de forage spécialisées à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili, et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso et au Ghana.

Bien que la direction demeure positive quant aux perspectives à long terme de ses marchés internationaux, la récente volatilité politique et les troubles civils au Chili et les préoccupations en matière de sécurité régionale au Burkina Faso entraînent le retard ou l'interruption de certains projets de forage minier dans ces pays au cours de l'exercice 2020 de la Société. C'était avant la pandémie du COVID-19, qui a perturbé la plupart des projets de forage minier restants de la Société dans ces pays. La Société estime que l'impact de la situation au Chili sur les projets de forage minier a maintenant diminué. Alors que les projets de forage d'Orbit Garant au Burkina Faso se trouvent dans des régions du pays qui ont historiquement connu moins d'incidents de violence, la direction estime que les activités de forage minier à travers le pays sont maintenant touchées par des problèmes de sécurité. La Société continue de surveiller la situation au Burkina Faso et est activement à la recherche de projets de forage dans d'autres juridictions en Afrique de l'Ouest. La politique d'Orbit Garant est de ne travailler que dans les zones où la sécurité de ses employés peut être maintenue de manière appropriée.

La direction croit que la technologie informatisée de surveillance et de contrôle exclusive de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de main-d'œuvre et de forage consommable, à améliorer les taux de productivité des foreurs et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 43 appareils de forage dotés de sa technologie informatisée de surveillance et de contrôle qui sont tous actuellement déployés sur des projets clients. Ces foreuses de nouvelle génération ont obtenu une augmentation significative des taux de productivité par rapport à celle obtenue à l'aide de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration des performances, ce qui a entraîné de nouveaux ou le renouvellement de contrats de forage souterrain à plus long terme.

La direction continuera de se concentrer sur la maximisation de la valeur des parties prenantes en : gérant sa structure de coûts variables et sa trésorerie, en optimisant l'utilisation de ses appareils de forage, en augmentant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé et en maintenant des normes de santé et de sécurité solides, alors qu'elle intensifie progressivement ses activités dans les territoires qui ont levé les restrictions connexes au COVID-19. Orbit Garant continuera également d'évaluer les possibilités d'accroître sa présence sur le marché, tant au Canada qu'à l'étranger. À mesure que les restrictions connexes du COVID-19 sont levées, que les projets de forage des clients reprennent et que les conditions économiques générales s'améliorent, la Société croit qu'elle est en position de succès à long terme.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2020, il n'y a eu aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. Par conséquent, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et l'exploitation étaient efficaces à un niveau d'assurance raisonnable à la fin de la période couverte par le présent rapport.